

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2023

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le « RTC »), tenue le 5 octobre 2023, à 9 h, au 720, rue des Rocailles, Québec (par visioconférence).

Sont présents :
Maude MERCIER LAROUCHE, présidente
Claude LAVOIE, vice-président
France BILODEAU
Sébastien HALLÉ
Liguori HINSE
Joel JONCAS
Pierre-Luc LACHANCE
Annie SANFAÇON
Jean SIMARD
Jackie SMITH
David WEISER

Est absent: Yvan BOURDEAU

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents :
Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale
Nicolas GIRARD, directeur général

Les membres du conseil d'administration réunis à la présente assemblée extraordinaire renoncent à l'avis de convocation d'au moins 24 heures mentionné à l'article 28 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*.

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 23-78

Sur proposition de M^{me} Annie Sanfaçon, appuyée par M. Sébastien Hallé, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Déclaration d'intérêts

Aucune déclaration d'intérêts n'est effectuée par les membres du conseil d'administration concernant les sujets de la présente assemblée.

3. Dossier soumis au conseil d'administration

3.1 **Entente de principe – renouvellement de la convention collective entre le RTC et le Syndicat des inspecteurs et des répartiteurs du RTC**

CONSIDÉRANT que la convention collective des inspecteurs et des répartiteurs du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est échue depuis le 30 décembre 2022;

CONSIDÉRANT que le 2 octobre 2023, les parties sont parvenues à une entente de principe;

CONSIDÉRANT que cette entente de principe a été ratifiée par les membres du Syndicat des inspecteurs et des répartiteurs du RTC réunis en assemblée syndicale le 4 octobre 2023.

Résolution 23-79

Sur proposition de M^{me} France Bilodeau, appuyée par M. Claude Lavoie, il est résolu d'entériner l'entente de principe intervenue entre le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et le Syndicat

des inspecteurs et des répartiteurs RTC, le 2 octobre 2023, le tout, tel que plus amplement détaillé au document déposé en assemblée extraordinaire des membres du conseil d'administration le 5 octobre 2023.

Adoptée à l'unanimité

4. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 9 h 15.

Maude Mercier Larouche présidente

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale